

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **52 (1916)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

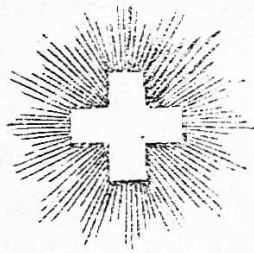
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *Le solfateur Pantillon. — Souscription en faveur des orphelins serbes. — Chronique scolaire: Vaud. Neuchâtel. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE: Leçons pour les trois degrés: Chez l'épicier. (Vocabulaire. Elocution. Rédaction. Arithmétique. Comptabilité). L'enseignement expérimental de l'agriculture. — A l'école complémentaire. — Pensées.*

LE SOLFIATEUR PANTILLON

Nous assistons, depuis quelques années, à une transformation de l'enseignement de la musique vocale dans nos écoles. Autrefois, les chants étaient appris par audition seulement; on savait chanter, mais la lecture de la musique paraissait trop difficile pour être enseignée à la masse.

Aujourd'hui, il n'en va plus de même. Si l'on continue à ne savoir guère lire la musique, si l'étude du solfège n'occupe pas encore la place qui lui revient, on ne professe pourtant plus à son égard la belle indifférence de jadis. On admet partout que l'enseignement du chant est boiteux et incomplet sans une étude sérieuse du solfège. Que dirait-on aujourd'hui de celui qui saurait déclamer une belle page de prose ou de vers et qui serait incapable de l'apprendre par lui-même parce que ne sachant pas lire? Et pourtant, il n'est pas plus difficile d'apprendre à lire la musique que d'apprendre à lire tout court, mais l'une de ces études, comme l'autre, doit être abordée dès l'entrée de l'enfant à l'école.

On ne conteste donc plus l'absolue nécessité d'apprendre à lire la musique et l'on s'est mis, théoriquement au moins, à l'étude du solfège.

Deux obstacles alors ont surgi: la routine et l'imperfection des solfèges existants.

Du plus redoutable des deux, la routine, nous ne parlerons pas aujourd'hui, une telle étude ne rentrant pas dans le cadre de cet article.

L'autre obstacle est sérieux aussi. Les solfèges en usage dans nos classes contiennent généralement trop peu d'exercices et sont mal gradués, ce qui les rend, en définitive, difficiles et arides. Et si l'on veut des solfèges suffisamment complets, ils deviennent d'un volume et d'un prix inabordables.

Parmi les musiciens qui ont consacré leur temps et leur talent à la solution de ce problème, il convient de citer en première ligne M. le professeur *Georges Pantillon* à la Chaux-de-Fonds, et son ingénieux « Solfiateur » pourrait bien être la solution idéale de ce problème si complexe.

Les lignes qui suivent sont un résumé tardif de la conférence donnée sur ce sujet par M. le professeur Pantillon au XIX^e congrès de la *Société pédagogique de la Suisse romande* à Lausanne, le 17 juillet 1914 et dont, faute de place, le *Compte rendu* officiel n'a malheureusement pas parlé.

* * *

On dit du solfège qu'il est le moyen le plus puissant et le plus rapide pour développer le sens auditif et l'instinct rythmique. C'est vrai, mais les résultats dépendent de la manière d'enseigner le solfège. Solfier une mélodie *connue*, ou solfier une mélodie *inconnue* sont deux opérations totalement différentes, la première faisant appel à la *mémoire* et la deuxième à *l'esprit*. Solfier une mélodie connue est une simple déclamation musicale qui n'a, au point de vue pédagogique, aucun sens pratique. Il va de soi que les vertus du solfège ne peuvent résulter que de la *lecture à vue*. S'agissant de l'enseignement du solfège, le mot solfier ne peut être défini qu'ainsi : *chanter à première vue une mélodie en en nommant les notes.*

* * *

Avant d'entreprendre l'enseignement du solfège, — ou de toute autre discipline, — demandons-nous comment les choses entrent dans l'esprit et comment elles s'y fixent. « L'éducation », a dit le Dr Gustave Le Bon, « est l'art de faire passer « le conscient dans » l'inconscient; on y arrive par la création de réflexes qu'engendre

» la répétition d'associations dans lesquelles, le plus souvent, la
» mémoire ne joue qu'un bien faible rôle. Un éducateur intelligent
» sait créer les réflexes utiles et annihiler ceux qui sont dangereux
» ou inutiles. »

Tout cela s'applique parfaitement à l'enseignement du solfège. Pour solfier, c'est-à-dire pour chanter à première vue, il faut d'abord connaître parfaitement tous les signes musicaux employés. Il faut, de plus, être capable de résoudre simultanément les deux problèmes d'intonation et de rythme qui se posent à chaque nouvelle note de la mélodie. Chacun de ces problèmes exige un travail de l'esprit qui demande un certain temps de réflexion. Or, les notes se succèdent si rapidement que la réflexion n'a pas le temps d'intervenir. Il en est de même dans la conversation : « les mots se succèdent si rapidement qu'on n'a pas le temps de réfléchir à l'application des règles de grammaire et de syntaxe ; celles-ci sont cependant observées rigoureusement. » Alors ? — C'est ici qu'intervient un aide puissant : *l'automatisme*. C'est lui qui nous permet d'accomplir continuellement une foule d'actes sans raisonner, machinalement.

La technique du musicien est formée exclusivement d'automatisme ; elle équivaut, pour ainsi dire, à un capital de réflexes. Il s'agit donc, dans le cas qui nous occupe, de créer ce capital de réflexes par la méthode.

La méthode de solfège, sous forme de manuel, doit classer les notions suivant leur degré de difficulté en tenant compte des deux principes essentiels suivants :

1° Chaque notion nouvelle doit être exposée séparément, car il est impossible de créer plusieurs réflexes simultanément.

2° Chaque nouvelle notion doit être présentée dans des exercices variés très nombreux, de façon que le même problème puisse finalement être résolu par l'élève.

Il existe un seul moyen de parvenir à l'automatisme : la répétition systématique du même acte de façon à diminuer graduellement l'effort du raisonnement jusqu'à l'annuler.

Or, chaque exercice, dans la règle, — et étant donnée la facilité avec laquelle les enfants retiennent une mélodie, — ne peut servir

qu'à *une lecture à vue*. Si je fais lire trois fois un exercice de solfège, je fais *une* lecture à vue et *deux* serinages.

Mais, ces principes admis, les auteurs de méthodes de solfège se heurtent à une difficulté matérielle considérable : les dimensions et les prix des manuels deviendront rapidement trop grands.

Parmi les solfèges en usage dans nos écoles, il n'en est pas dont la lecture intégrale atteigne *quatre heures*. Il serait absurde de prétendre que ce mince bagage suffit à la formation de réflexes, à la création d'automatisme.

Le remède radical a été cherché et trouvé par M. Pantillon. Il consiste en un appareil « *Le solfiateur* » dont il existe un petit modèle pour le travail individuel, et un grand modèle de classe pour la leçon collective.

C'est « un ingénieux appareil qui permet de multiplier à l'infini » les exercices de solfège. Avec un matériel fort réduit : une quarantaine de fiches et un répertoire d'exercices admirablement gradué, on peut obtenir *des millions* de mélodies, depuis l'A. B. C. du solfège jusqu'à de très grandes difficultés. »

Les excellents résultats obtenus à l'aide du solfiateur ne sont pas dus uniquement à la multiplicité et à la variété des exercices que fournit le solfiateur. Ils sont dus aussi au « Cours méthodique » qui accompagne le solfiateur et qui indique, sous forme de tableaux, l'ordre dans lequel les fiches doivent être disposées sur l'appareil pour présenter tel ou tel problème. En composant ces tableaux, M. Pantillon s'est efforcé de ne présenter qu'une notion nouvelle à la fois et de classer les notions par ordre croissant de difficultés, tant au point de vue de la lecture des signes musicaux qu'à celui de l'intonation et du rythme.

Le premier tableau ne présente que deux notes, *do* et *ré*, la *noire* et la *blanche* dans la mesure à 2/4.

Le deuxième tableau introduit comme nouvelle notion la note *mi* ; le troisième, le *soupir* ; le quatrième *fa* ; le cinquième les *notes liées* ; le sixième *sol* ; le septième la *ronde* dans la mesure à 4/4 ; le huitième la *tierce do-mi* ; le neuvième la *tierce mi-sol*, etc.

On apprend successivement tous les intervalles, les principales mesures, les valeurs de notes, le triolet, les notes altérées, les

tonalités, les modulations, les clefs et même la transposition à vue.

Pour chaque notion nouvelle, le maître et l'élève disposent d'environ 400 000 exercices tout faits qu'ils obtiennent en déplaçant *au hasard* les éléments mobiles du solfiateur. Pour un petit nombre d'élèves, 10 à 20 exercices suffiront; pour les autres, 50, 100, 200 seront peut-être indispensables pour la formation des réflexes.

* * *

Cette conférence, dont nous avons cherché à donner un compte rendu aussi complet que possible, fut écoutée et vivement applaudie par un auditoire que la salle des conférences de l'Ecole supérieure des jeunes filles avait peine à contenir.

Tout dernièrement, M. Pantillon a complété son œuvre par le « Solfège pratique » destiné aux élèves. Composé de 24 feuilles détachées, il tient à la fois du *Manuel de solfège* et du *Solfiateur Pantillon* dont il est une heureuse combinaison. « Grâce à ces exercices spéciaux, l'élève dispose d'un matériel d'étude constamment neuf au moyen duquel il peut s'exercer effectivement à la lecture à première vue, et atteindre ainsi le vrai et l'unique but du solfège. »

Ajoutons que son prix extrêmement modique le met à la portée de tous, et que les diverses feuilles dont il se compose se vendent séparément.

A. PORCHET.

Souscription en faveur des orphelins serbes.

Troisième liste.

Ecoles (et personnel): Bussigny s/Morges, 2^e cl., fr. 15,10; Apples, 2^e envoi, fr. 8,50; Villars-Burquin, fr. 11; Vallorbe, 8^e cl. filles, fr. 14; Lausanne: Beaulieu, 7^e c. f., fr. 9,05; 4^e c. g. fr. 8; St-Roch, 3^e a g. fr. 20; 3^e a f., fr. 10; 7^e a f. fr. 10,95; 5^e a f., fr. 12; Madeleine, 7^e j. g., fr. 5,60; 7^e j. f., fr. 10,60; 6^e j. g., fr. 8; 6^e j² f., fr. 11,15; 4^e j. g., fr. 8,70; 6^e j. f., 1,40; Cernier: prim. et frœb. et pers., fr. 62,75; Noville, fr. 32; Echallens, 1^{re} cl. réf., fr. 28; Savuit, fr. 17,50; Rances, fr. 68; Palézieux, 2^e cl., fr. 20; La Chaux, fr. 50; Diesse, fr. 18; Bussy s/ Moudon, fr. 8,50; Grange-Neuve (Puidoux), fr. 11,15; Poliez-Pittet, éc. réf., fr. 6; Correvon, fr. 7,20; Denezzy, fr. 27,10; Lausanne (Jumelles), enfantines, fr. 55; Moudon, cl. des régentes, fr. 54,20; Peney-le-Jorat, fr. 16; Le Muids, fr. 18; Fontaines (Mlle Berger), fr. 20; Crémines, fr. 25; Bex: 4 a, 4 b, 6^e et 7^e, fr. 25,35; Ropraz, fr. 20,70; Peseux, fr. 90; L'Abergement, fr. 16; Peyres-Possens, fr. 6,35; Rolle, 1^{re} cl., fr. 9; Corps enseignant de Corgémont, fr. 30; Anonyme, Genève, fr. 20. — *Montant de la liste précédente, fr. 447,05. Total au 23 janvier 1916, fr. 1375,90.*

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Augmentation de traitement.** — Nous apprenons avec une vive satisfaction que certaines communes viennent d'augmenter à nouveau le traitement de leur personnel enseignant. Nous les félicitons bien sincèrement de la chose, car elles comprennent que les instituteurs ont de la peine à nouer les deux bouts avec leur modeste salaire, à une époque où la vie a renchéri du 30 à 40 %.

Tel est le cas pour la commune de Gilly où les autorités viennent de porter le traitement de leur instituteur à fr. 1850, lui accordant ainsi une nouvelle augmentation de fr. 150. Elles lui prouvent ainsi leur reconnaissance et leur affection autrement que par de belles phrases. Espérons que bientôt un grand nombre de communes en feront autant.

Que penser, par contre, de celles qui profitent de la situation actuelle pour supprimer les augmentations qui avaient été votées il y a 2 ou 3 ans ? L. G.

† **Henri Fatio.** — Le 14 décembre dernier mourait à Lausanne, à l'âge de 60 ans, Henri Fatio, maître de gymnastique aux écoles primaires de la ville. Appelé provisoirement en 1884, il fut nommé à ce poste en 1887 à titre définitif. C'est donc pendant vingt-neuf ans qu'il a voué tout son temps, tous ses soins et toutes ses forces à l'enseignement de la gymnastique. Pendant bien des années, il accomplit un travail excessivement difficile et pénible, car, à part les classes urbaines, il avait encore celles de la banlieue. Il sut trouver dans l'amour de sa vocation la force nécessaire pour remplir son devoir à l'entière satisfaction des autorités. Ses connaissances approfondies en technique, son impartialité et son jugement sain le firent désigner régulièrement comme membre du jury dans les concours et dans les fêtes cantonales de gymnastique.

H. Fatio était un collègue aimable, comptant beaucoup d'amis. C'était un véritable pacifiste. C'est lui qui eut le premier l'idée d'ériger à Montriond un monument rappelant la Trêve de Dieu.

Sur la tombe, devant un auditoire très nombreux formé de parents, d'amis, d'instituteurs et de gymnastes, plusieurs allocutions furent prononcées : M. Burnier, municipal, au nom des autorités communales; M. le major Moret, au nom de la « Section Bourgeoise »; M. Fankhauser, instituteur, au nom de la S. P. V. et du Corps enseignant lausannois, et M. Buttiaz, au nom des pacifistes. Tous se sont plu à retracer, dans différents domaines, les mérites de cette belle carrière.

L. G.

NEUCHÂTEL — **Le « plébiciste » à propos du Recueil de chants de la Suisse romande et du chant national.** — Dans le bulletin mensuel de janvier du Département de l'Instruction publique, M. Christian Furer professeur de chant à Neuchâtel, rapporte sur le plébiciste neuchâtelois à propos du recueil de chants populaires de la Suisse romande. Nous y trouvons les renseignements suivants :

Il a été adressé 656 circulaires aux membres du corps enseignant primaire et

secondaire du canton. Il a été retourné au Département 386 réponses seulement. Pour des raisons probablement assez diverses, 270 personnes se sont abstenues de répondre, ce qui est fort regrettable.

Voici les 25 premiers chants qui ont été désignés :

1. Roulez, tambours ! par 282 suffrages. — 2. La Patrie est sur nos monts, 263 suffrages. — 3. Salut, glaciers sublimes, 238 suffrages. — 4. Il est, amis, une terre sacrée, 207 suffrages. — 5. Sur nos monts quand le soleil, 190 suffrages. — 6. Prière patriotique, de Jaques-Dalcroze, 188 suffrages. — 7. Prends tes plus belles mélodies, 167 suffrages. — 8. Parais, nouvelle aurore (air de la Diane, paroles de Ph. Godet), 165 suffrages. — 9. La Suisse est belle, 157 suffrages. — 10. O monts indépendants, 140 suffrages. — 11. Qu'on déroule de nos bannières, 95 suffrages. — 12. Immortel, roi des cieux, 92 suffrages. — 13. Ranz des vaches, 91 suffrages. — 14. Tout m'a séduit dans la belle Helvétie, 88 suffrages. — 15. Vierge douce et fière, 84 suffrages. — 16. La connais-tu, cette heureuse patrie, 76 suffrages. — 17. Sempach, 76 suffrages. — 18. Salut, riant village, 71 suffrages. — 19. Le Creux du Van, 70 suffrages. — 20. Laboureur, voici le soir, 67 suffrages. — 21. J'avais un camarade, 67 suffrages. — 22. Enfant de la montagne, 67 suffrages. — 23. Sur la vague, les étoiles, 62 suffrages. — 24. Les Alpes sont à nous, 61 suffrages. — 25. Dans le Jura, riche en verts pâturages, 59 suffrages.

Trente chants ! ont été proposés pour l'hymne national. Voici les cinq premiers : 1. Sur nos monts quand le soleil, par 154 suffrages. — 2. O monts indépendants, 87 suffrages. — 3. Prière patriotique de Jaques-Dalcroze, 36 suffrages. — 4. Terre des monts neigeux, de Barblan, 33 suffrages. — 5. Roulez, tambours, 11 suffrages.

Le résultat de ce plébiscite sera envoyé à la Commission intercantonale pour l'examen de questions musicales. — Cette dernière se réunira à Lausanne, et examinera les propositions des cantons romands, pour les transmettre ensuite à la conférence des Chefs des Départements de l'Instruction publique.

Souhaitons que de ces diverses consultations et de la collaboration des professeurs de chant et musiciens romands, il ressorte la possibilité de doter les écoles de la Suisse romande d'un *petit* recueil de chants populaires, d'un caractère musical autant que poétique, foncièrement national ! H.-L. GÉDET.

BIBLIOGRAPHIE

Commission intereccl. romande de chant religieux. — Pâques 1916.

Chœurs mixtes : un fasc. de 4 pages : 10 cent. N° 91. Vendredi-Saint, Dumas-Vopelius. N° 91. Résurrection, 1 Cor. XV 20-22. Smith. N° 93. Viens, Seigneur. Robin-des-Bois (confirmation), musique de Hassenstein.

Chœurs d'hommes : un fasc. de 4 pages : 10 cent. N° 23. Confirmation. Girardet-Zwyssig. N° 24. Confirmation, W. Pilet (paroles et musique). N° 25. Pâques. Girardet-Fehrman. N° 26. Fête patriotique ou Jeune, de Perrot-Klepka.

Chœurs de dames ou d'enfants : un fasc. de 4 pages : 5 cent. N° 28. Gloire au ressuscité. Quinche-Rohde. N° 29. Trio des anges. Bélanger-Robin-des-Bois, musique de Mendelssohn. N° 30. Gratitude (confirmation ou fête d'enfants). M^{me} C. Biéler-H. Kling.

S'adresser pour les commandes à M. L. Barblan, pasteur à Pampigny (Vaud), qui enverra sur demande choix de chœurs pour toutes les fêtes ou visites d'Église, installations, inaugurations, mariages, etc.

L'École primaire et l'éducation morale démocratique, par Alfred Moulet. — Paris, Hachette, 1 vol. 8°, 382 p., fr. 10.

En constatant la haute tenue morale de la France dans les circonstances actuelles, bien des personnes se sont demandé : Qu'est-ce donc qui a produit, en face de l'ennemi, chez notre grande voisine, cette union des cœurs, ce calme, cette confiance, cette ténacité, cet héroïsme auxquels, il faut bien l'avouer, nous ne nous attendions guère? — Le beau livre de M. Moulet nous fournit l'un des principaux éléments du problème.

L'auteur montre comment la troisième République, dès qu'elle se fut sentie solidement établie, a entrepris de former, par l'école publique, l'âme de la France. Dans ce but elle a voulu donner à tous ses enfants une éducation morale.

A quels principes moraux s'est-on arrêté? A-t-on bien fait d'instituer des leçons de morale proprement dites? Comment le programme de ces leçons a-t-il évolué depuis J. Ferry. Quelle est la meilleure méthode pour appliquer ce programme? A quelles oppositions l'effort moral de la troisième République s'est-il heurté? Quelles objections a-t-il soulevées? Quels résultats a-t-il obtenu?

Telles sont les questions multiples que M. Moulet aborde successivement, avec une compétence et une loyauté qui ne se démentent jamais. Sans doute, son exposé, riche de faits, tourne parfois au plaidoyer. Mais nous ne saurions blâmer cette éloquence, passionnée, qui est inspirée par un attachement sincère aux institutions démocratiques, un patriotisme ardent, un grand amour pour l'école, une confiance inébranlable en la valeur de l'âme humaine et en la légitimité de ses aspirations les plus profondes.

Tout en faisant certaines réserves, en avouant d'incontestables lacunes, M. Moulet estime que l'École primaire française a rempli la mission que le pays lui a confiée.

Comme M. Moulet, inspecteur scolaire, est depuis un an et demi sur le front; comme il a trouvé l'énergie de dérober à ses rares loisirs d'officier le temps de mettre la dernière main à son œuvre, il a pu s'écrier en terminant : « L'école » primaire ne se reconnaît-elle pas dans la vaillance, la tenue, le patriotisme, la » certitude de vaincre, l'héroïsme de nos armées à cette heure? Elle a reçu le » baptême du feu, cette école de Jules Ferry, cette école laïque et républicaine. » Sur d'autres points, elle avait déjà fait ses preuves; elle vient de faire la preuve » suprême. — Qui a soufflé cette flamme à tous les cœurs? Qui a fait aimer ainsi » le drapeau? D'où sortent-ils par milliers, par centaines de mille, enfants de » de moins de 20 ans, réservistes, territoriaux, pères de famille déjà grisonnants? » Des écoles primaires laïques où des maîtres vaillants leur ont enseigné les » droits de l'homme avec les devoirs du citoyen. »

J. SAVARY.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

Chez l'épicier.

VOCABULAIRE. *Les noms :* L'épicerie, le magasin, la boutique, l'arrière-magasin, la succursale, l'entrepôt; — l'enseigne, la devanture, la vitrine, l'étalage, le comptoir, le casier, le rayon, le tiroir, le bocal, la mesure, la balance, les poids, le litre, le kilogramme, la caisse, le cornet, le paquet, la balle, le ballot; — la farine, le sel, l'épice, le poivre, le clou de girofle, la cannelle, la muscade, la moutarde, le sucre, le café, le thé, le chocolat, le miel, la confiture, le bonbon, le vinaigre, l'huile, la graisse, l'essence, le pétrole, l'alcool, le cirage, le savon, la potasse, les allumettes; — le commerce, le négoce, l'achat, la vente, le marché, le gros, le demi-gros, le détail, l'emplette, la livraison, l'échantillon, le solde, le paiement, le crédit, le gain, le bénéfice, la perte, la liquidation, la faillite; — la facture, la note, la réclame, le prix-courant; — l'importation, l'exportation; — l'épicier, le négociant, le marchand, le commis, le client, la clientèle, le vendeur, l'acheteur.

Les qualificatifs : L'épicerie est achalandée, le magasin est grand, une boutique neuve, un arrière-magasin sombre et humide, un épicier honnête, probe, affable, etc.

Les verbes : acheter, vendre, offrir, déballer, ranger, mesurer, peser, emballer, marchander, livrer, payer, rendre, acquitter; — ouvrir boutique, tenir un magasin, faire emplette, rendre la monnaie.

ELOCUTION : Que fait l'épicier ? (Il ouvre sa boutique, essuie les comptoirs, reçoit des commandes, déballe et range la marchandise, sert les clients, pèse ou mesure les denrées, empaquette les achats, reçoit l'argent, rend la monnaie et acquitte les factures.) Quelles marchandises vend l'épicier ? D'où proviennent ces marchandises ? Quelles sont celles que l'on pèse ? que l'on mesure ? que l'on vend en boîtes ? en paquets ?

A quoi reconnaît-on de loin la boutique de l'épicier ? Comment est l'enseigne ? la devanture ? Que voit-on sur les rayons ? Que regardent surtout les enfants ?

Fernand demande un litre d'huile ; énumérez les actions que fait l'épicier pour le servir ? — L'épicier prend le litre de Fernand, le débouche, le place sur le comptoir, prend une mesure en fer-blanc, la remplit au tonneau d'huile, place un entonnoir sur le litre, verse le liquide avec précaution. Il essuie le litre, le bouche, l'enveloppe dans un papier, le donne à Fernand.

Jeanne demande un kilogramme de sucre ; indiquez ce que fait l'épicier pour la servir ? — L'épicier place sur un plateau de la balance un poids en fonte de un kilogramme. Il prend un sac de papier, le remplit de morceaux de sucre, le place sur l'autre plateau. Il ajoute un à un quelques morceaux. Le plateau qui porte le poids se souève, l'aiguille ne penche ni à droite ni à gauche. L'épicier enlève le sac, le ferme en pliant le papier et le met dans le panier de Jeanne.

Où allez-vous acheter du café ? Que dites-vous à l'épicier ? Que fait-il ? Que lui donnez-vous ? Que faites-vous ensuite ? (Par de nombreux exercices sembla-

bles, achats d'huile, de chocolat, d'allumettes, de sel, d'épices, etc., habituer les élèves à formuler des demandes correctes et polies.)

DICTÉES : L'épicier.

L'épicier vend du thé, du café, du sucre, du sel, du poivre, de la cannelle, de la graisse, de la moutarde, des clous de girofle, des noix de muscade, des biscuits, des bonbons, de la confiture, du sirop, des pois, des fèves, des haricots et d'autres légumes secs.

En commission.

Marthe va chez l'épicier faire des commissions pour sa maman. Elle achète un kilogramme de sucre, un demi-litre d'huile, un paquet d'allumettes et une boîte de cirage. Elle donne un billet de cinq francs au marchand qui lui rend deux francs et soixante-dix centimes. Elle serre la monnaie dans un portemonnaie, place les marchandises dans un panier et rentre bien vite à la maison.

Boutiques d'autrefois.

Autrefois les boutiques étaient basses et obscures, ce qui permettait aux marchands peu scrupuleux de tromper facilement les acheteurs. Beaucoup de personnes ne savaient pas lire, et les commerçants cherchaient, par de lourdes enseignes qui se balançaient à tous les vents, à parler aux yeux. On apercevait ainsi, dans toutes les rues des chapeaux et des bottes énormes, des ciseaux gigantesques, des balances fantastiques et des animaux fabuleux.

Les boutiques au moyen âge.

Les boutiques s'ouvraient sous une grande arcade divisée en hauteur par des montants de pierre ou de bois. Les baies comprises entre ces montants étaient occupées par des vantaux. Le vantail supérieur se relevait comme une fenêtre à tabatière, le vantail inférieur s'abaissait et, dépassant l'alignement, servait d'étal et de comptoir. Le client n'était donc pas obligé d'entrer dans la boutique pour faire ses achats ; il ne le faisait que pour traiter une affaire importante. Les règlements corporatifs défendaient d'appeler le passant arrêté devant la boutique d'un confrère. Le public voyait plus clair au dehors que dans ces boutiques qui, au lieu des grandes vitrines de nos magasins, n'avaient que des baies étroites pour recevoir le jour.

VOCABULAIRE ; *Baie*, ouverture pratiquée dans un mur pour recevoir une porte ou une fenêtre. *Vantail*, au pluriel *vantaux*, battant d'une porte ou d'une fenêtre. *Etal*, partie d'une boutique où l'on fait l'étalage.

Une boutique de village.

La seule boutique du petit village était située au milieu de la principale rue ; sur l'enseigne se lisaient ces mots, en gros caractères : « Epicerie, mercerie ; — thé, café, tabac et cigares. » On y trouvait encore bien d'autres articles, des chandelles, du lard, du sucre, de la moutarde, du savon, à côté de pièces de calicot, de poupées, de rubans, de morceaux de pain d'épices. D'un côté de la porte étaient empilées des assiettes de faïence, et de l'autre on voyait des fromages et du beurre. Contre le mur, des balais et des brosses, des cordes, des bretelles et des chaussures ; au plafond, des oignons et des harengs saurs. La marchande

vendait aussi du pain, de la viande, des graines. Sa boutique était un véritable bazar.

RÉDACTIONS : Dans la boutique de l'épicier.

SOMMAIRE : Montrez que les produits du monde entier se rencontrent dans la boutique de l'épicier.

SUJET TRAITÉ : Quels grands voyages on peut faire en pensée si l'on évoque les pays d'origine des denrées vendues par l'épicier ! Les farines, les confitures, le miel viennent de nos champs et de nos vergers, les pâtes des grandes plaines de l'Italie, le sucre de France ou d'Allemagne et les pruneaux secs de la péninsule des Balkans. La Russie et l'Amérique ont envoyé le pétrole, la Chine le thé, l'Inde le riz, l'Arabie le café et les îles de la Sonde les épices. Le Brésil a expédié le cacao et l'Afrique les dattes, les figues et l'huile d'arachide. De l'immense Océan sont venus les harengs saurs, les sardines et la morue. Ainsi l'humble boutique de l'épicier recèle les produits du monde entier.

La boutique de l'épicier.

SOMMAIRE : Situation. — Enseigne. — Vitrage et étalage. — L'agencement du magasin : caisse, rayons, casiers, tiroirs, balance. — Les marchandises. — Les clients. — Services que rend cette boutique.

Les boutiques.

SOMMAIRE : Indiquez quelles sont les devantures de boutiques devant lesquelles vous vous arrêtez le plus volontiers. Donnez les raisons de votre préférence.

Une enseigne.

SOMMAIRE : Décrivez l'enseigne de l'épicerie de votre village.

La balance de l'épicier.

SOMMAIRE : Où se trouve la balance. — Description de ses parties : pied, fléau, plateaux. — Utilité de la balance. — Comment l'épicier fait une pesée.

Le commis voyageur.

SOMMAIRE : Un commis voyageur, représentant d'une maison de gros de la ville, vient d'arrêter sa voiture à la porte de l'épicerie de votre village (de votre rue). Indiquez quelles sont ses occupations habituelles, les avantages et les inconvénients de sa profession.

ARITHMÉTIQUE : Revision des mesures de poids et de capacité.

Chez l'épicier.

1. Pour peser les marchandises, l'épicier se sert d'un instrument appelé *balance* et de nombreux *poids*. Les poids sont *en fonte de fer* à base hexagonale ou rectangulaire ou *en cuivre* et de forme cylindrique. — Quelle est l'unité de poids ? Que pèse un gramme ? Indiquez les multiples du g. ? les sous-multiples du g. ? Nommez tous les poids employés par l'épicier ? (10 kg., 5 kg., 2 kg., 1 kg., $\frac{1}{2}$ kg.; 2 hg., 1 hg., $\frac{1}{2}$ hg.; 2 dag., 1 dag., $\frac{1}{2}$ dag.; 2 g., 1 g., $\frac{1}{2}$ g.). Indiquez en g. la valeur de tous les poids employés par l'épicier ? Quels poids faut-il mettre dans le plateau d'une balance pour peser 75 g. ? 425 g. ? 4,250 kg. ? 18,135 kg. ? — Si un kg. de sucre coûte fr. 0,80, que coûtent 3 kg. ? $\frac{1}{2}$ kg. ? $\frac{1}{4}$ kg. ? 500 g. ?

750 gr.? 125 gr.? 100 g.? 4 hg.? 5 dag.? — Faire remarquer aux élèves qu'il n'y a pas de poids d'une livre et que le client qui demande une livre de café reçoit 500 g. ou $\frac{1}{2}$ kg. de cette marchandise.

2. Pour le commerce des liquides, de certains légumes et fruits, l'épicier emploie des mesures de capacité.

Le litre, ses multiples et sous-multiples, prennent différentes formes suivant les matières à mesurer. (Montrer aux élèves des litres en verre, en fer-blanc, en bois; leur faire constater que la capacité du litre, sous quelque forme qu'il soit, est égale à celle d'un décimètre cube.)

Quelle est l'unité des mesures de capacité? Nommez les mesures de capacité employées par l'épicier? (1 ddal, 1 dal, $\frac{1}{2}$ dal, 1 double litre, 1 litre, $\frac{1}{2}$ l., 2 dl, 1 dl.). Indiquez en l. la valeur de toutes les mesures de capacité employées par l'épicier? Quelles mesures faut-il employer pour mesurer 5 l.? 7 l.? 19 l.? 87 l.? 8 dl.? 3 l. 9 dl.? — Si 1 l. d'huile coûte fr. 2,80, que coûtent 3 l.? 1 ddal? 17 l.? 1 dl.? 7 dl. $\frac{1}{2}$ l.? 5 $\frac{1}{2}$ l.? 7 l. 3 dl.?

* * *

De nombreux exercices de pesage et de mesurage illustreront ces leçons. Les élèves joueront avec plaisir à l'épicier ou à la marchande, surtout si l'on met à leur disposition une balance, des mesures et des poids réels. On apprendra aux petits acheteurs à contrôler les pesées et aux petits vendeurs à mesurer et à peser avec une scrupuleuse exactitude, à être d'une parfaite honnêteté.

COMPTABILITÉ : Facture d'épicerie.

Degré supérieur, première année. — Le 15 janvier 1915, vous avez acheté chez M. Grietz, épicier : 4 kg. sucre gros déchet à fr. 0,72 le kg.; 2 kg. sucre régulier à fr. 0,75 le kg.; 3 kg. riz glacé à fr. 0,85 le kg.; 2, 5 kg macaronis Taganrok à fr. 0,94 le kg.; 4, 2 kg. chocolat militaire à fr. 2,60 le kg.; 1, 5 kg. graisse végétale à fr. 2,40 le kg.; 5 l. de pétrole à 0,35 le l.; 3 morceaux de savon à fr. 0,55 le morceau; 2 paquets d'allumettes à fr. 0,25 et 1 boîte de cirage à fr. 0,40. Etablissez la facture que vous a remise l'épicier.

SOLUTION : fr. 2,88 + fr. 1,50 + fr. 2,55 + fr. 2,35 + fr. 10,92 + fr. 3,60 + fr. 1,75 + fr. 1,65 + fr. 0,50 + fr. 0,40. = **Fr. 28,10.**

Prix de revient d'un kg. de café.

Troisième année et Classes primaires supérieures. — M. Grietz, épicier, a acheté à Bordeaux 2500 kg. de café Rio à fr. 240 les $\frac{1}{4}$ % plus commission $\frac{1}{4}$ % et menus frais $\frac{1}{8}$ %; marchandise, commission et menus frais payables au comptant en papier sur Paris; change fr. 89,30. Les frais de transport et de douane s'élèvent à fr. 70,10 par tonne, le camionnage et le magasinage à fr. 0,75 par 100 kg. A combien revient le kg de café en tenant compte d'un déchet de $\frac{1}{2}$ %.

Prix de revient d'un kg. de café.

Achat à Bordeaux de 100 kg. café Rio	fr. 240 —
Commission et frais $\frac{1}{8}$ + $\frac{1}{4}$ %	fr. 0 90
Total	fr. 240 90

Fr. 240,90 au cours de fr. 89,30,	= fr. 215,12
Transport et douane pour 100 kg.	= fr. 7,01
Camionnage et magasinage » »	= fr. 0,75
<hr/>	
Prix de revient de 99,5 kg. net,	= fr. 222,88
Prix de revient de 1 kg. = fr. 222,88 : 99,5 = fr. 2,24.	

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE
A L'ÉCOLE PRIMAIRE (Suite) ¹.

La terre végétale. — Sa composition.

a) Prendre un échantillon de la terre à analyser. A cet effet, en divers points, convenablement choisis, du jardin ou du champ, faire un trou cubique de 30 à 35 cm. de côté. Bien mêler les tas de terre ainsi enlevés du sol, et en prélever quelques grosses poignées qu'on passera au tamis pour enlever les cailloux. Laisser sécher au soleil la terre fine résultant de cette première opération.

b) Peser 100 gr. de la terre sèche ainsi obtenue, la mettre dans un flacon et la délayer dans un demi-litre d'eau environ, puis après 1 à 2 minutes de repos, verser l'eau trouble dans une terrine. Répéter plusieurs fois cette double opération jusqu'à ce que l'eau de lavage reste claire. Ce qui reste dans le flacon est du *sable*.

c) Isoler le dépôt vaseux abandonné par l'eau dans la terrine : c'est un mélange de *calcaire*, d'*argile* et d'*humus*.

d) Arroser cette vase avec de l'acide chlorhydrique (en excès) qui, versé peu à peu, dissout le calcaire en dégageant du gaz carbonique. Le résidu de cette action chimique est formé d'*argile-humus*.

e) Faire sécher le sable, d'une part, et l'argile-humus, d'autre part, puis déterminer leurs poids p et p' . Le poids du calcaire est $100 - (p + p')$.

Remarque. On pourra déduire, de cette expérience, la nature et la proportion des amendements nécessaires ².

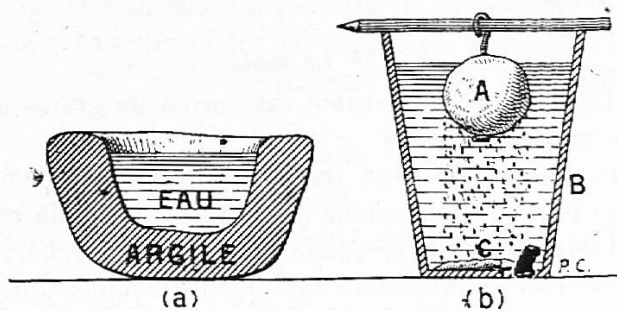
La terre végétale: ses éléments: argile, calcaire, sable, humus.

1^o Argile.

Examiner un morceau d'argile sèche et noter ses propriétés :

a) *Mollesse.* Constater qu'on peut la rayer à l'ongle et la couper au couteau.

b) *Plasticité.* L'écraser à l'aide d'un marteau et l'humecter d'eau (quantité suffisante, sans excès), puis la pétrir et la modeler : en faire une petite coupe (fig. 1, a).



¹ Voir l'*Educateur* 1915, numéros 5, 11, 14, 17, 18, 23, 30, 36, 41 et 42.

² La question des amendements sera traitée plus tard.

c) *Imperméabilité.* Mettre de l'eau dans cette coupe et remarquer qu'elle s'y maintient.

d) Suspendre une boulette d'argile, à l'aide d'un fil métallique, dans un verre rempli d'eau, et observer ce qui se produit (fig. 1, b) : l'argile se désagrège et tombe peu à peu au fond du verre. Agiter le dépôt avec une baguette : il se délaie dans l'eau — qui se trouble, puis se clarifie lentement, pendant que l'argile se dépose en une couche horizontale.

e) Préparer une bouillie claire d'argile et d'eau, et la verser dans un plat creux. Faire écouler l'eau quand l'argile s'est déposée, puis abandonner l'appareil au contact de l'air : l'argile se dessèche très lentement, en diminuant de volume. Constaté ce « retrait », qui a pour effet de la fendiller.

Remarques. Les diverses propriétés qui viennent d'être étudiées rendent compte des caractères des terres argileuses, et expliquent quelques-unes des particularités de leur culture :

a) les eaux pluviales séjournent à leur surface en formant des flaques qui ne disparaissent que par évaporation, ou, si le sol est en pente, elles ruissellent en se troublant.

b) les terres argileuses retiennent longtemps l'eau qui les pénètre, et ainsi peuvent résister à la sécheresse. Pendant les grandes chaleurs de l'été, elles se fendillent, durcissent, et deviennent impropres à toute opération culturale (labour, bêchage, arrachage des pommes de terre, etc.). En temps normal, leur consistance les rend difficiles à travailler quand la proportion d'argile est très grande.

2° *Le calcaire.*

Examiner quelques échantillons de pierres calcaires.

a) *Perméabilité.* Noter qu'elles se laissent plus ou moins rapidement pénétrer par l'eau, que la perméabilité est très grande dans la craie, faible dans le marbre.

b) *Solubilité.* Pulvériser très finement un morceau de craie (gros comme un grain de millet), et le mettre dans un verre rempli d'eau : constater qu'il se dissout à peine, mais que la dissolution se fait lentement si l'eau est additionnée de gaz carbonique (y mêler quelques centimètres cubes d'eau de Seltz ou y faire passer pendant quelques minutes, à l'aide d'un tube, l'air qui sort des poumons). Conclure de cette expérience que les eaux pluviales (qui contiennent du gaz carbonique), dissolvent le calcaire de la terre végétale — calcaire qui peut ainsi être absorbé par les racines.

3° *Le sable.*

a) *Structure.* Constaté que le sable est formé de grains arrondis qui n'ont entre eux aucune adhérence.

b) *Perméabilité.* Verser de l'eau dans un entonnoir à demi rempli de sable. Constaté qu'elle s'infiltré. Déterminer le volume du liquide retenu par le sable. Noter, au bout de quelques jours, que le sable s'est desséché.

Remarques. Ces diverses propriétés expliquent quelques-uns des caractères des terres sableuses : elles se travaillent facilement, sont perméables, se dessèchent vite pendant l'été, etc.

4^o *L'humus.*

a) Choisir, dans un fumier de jardin, divers débris de plantes à des degrés divers de décomposition, et se rendre compte des phases successives de la transformation de la matière végétale en humus.

b) Prendre un échantillon de terreau bien « consommé » et examiner ses caractères : sa couleur noire, son pouvoir absorbant pour l'eau, etc. Noter que les propriétés du terreau expliquent certaines particularités des terres riches en humus.

5^o *Terre végétale artificielle.*

Prendre des poids à peu près égaux de sable fin, de craie pulvérisée et de vase d'étang (argile-humus), et bien mêler le tout. Cette simple expérience de synthèse est susceptible de donner aux élèves — mieux que l'analyse indiquée précédemment — une idée nette de la composition de la terre végétale.

(*A suivre.*)

P. CHAUVET.

A L'ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE

Limité par le temps, comme aussi par l'espace que l'*Educateur* peut réserver à cette question, nous n'avons pu donner toute notre pensée au sujet des branches récréatives introduites dans le programme de l'école complémentaire vaudoise. Nous n'entendons pas faire de l'opinion des jeunes gens le critère absolu des résultats de la période en cours : les rapports des maîtres et ceux de MM. les inspecteurs fourniront des indications à la fois plus sûres et plus concluantes. Mais de nos expériences propres, comme des renseignements que nous avons obtenus, il résulte bien que l'on doit tenir compte de la mentalité des jeunes gens si on veut faire avec eux un travail utile. En éducation, il ne suffit pas de dire : « Nous partirons d'ici pour aboutir là. » Bien souvent nos prévisions les plus logiquement établies sont bouleversées de fond en comble par l'expérience. Nous avons cru intéresser, entraîner, faire vibrer, et voilà que nous nous sommes heurtés à l'indifférence ou à l'apathie; découragés, nous avons peut-être fini par dire à notre tour : « A quoi bon ? Puisque mon zèle n'éveille personne, je donnerai mes leçons pour qu'elles soient données, ni plus, ni moins. » Et pourtant, même dans ces moments-là, nous avons le sentiment très net qu'une solution meilleure pouvait intervenir.

Il fut un temps où les résultats des examens de recrues, et surtout le rang du canton, devinrent le grand stimulant de nos cours. Comme le but était au fond bien secondaire, il n'a pas suffi à entretenir ce *feu sacré* qui rend une œuvre féconde et durable.

Tout passe,

Tout lasse...

La sagesse populaire n'a-t-elle pas condensé dans ce distique le résultat d'une expérience séculaire et sans cesse répétée ? Ce qui ne se renouvelle pas se meurt peu à peu : voilà une loi inexorable et universelle. Et c'est pourquoi, précisément, il était devenu nécessaire de renouveler ce que j'appellerai l'esprit de nos

cours. En somme, le fond du programme demeure intact : il est d'ailleurs enfermé dans les limites restreintes par la force même des choses ; mais il peut revêtir des aspects différents qui le rendront attrayant ou ennuyeux. Rendre les cours complémentaires plus attrayants, moins strictement scolaires, telle a été la préoccupation de leurs organisateurs. Et nul ne prétendra que l'attrait s'impose par la contrainte ; il est une force impondérable, une vibration qui a son siège dans le sujet et non dans l'objet. Pour le créer, il était nécessaire d'étudier les élèves eux-mêmes autant que le programme à leur imposer. En introduisant dans les cours — oh ! d'une façon très réduite — les sports et le chant qui seront éternellement dans les goûts de la jeunesse, on a voulu faire la part des préoccupations naturelles des individus, montrer qu'on s'intéresse à eux, qu'on sent avec eux.

Mais le jeune homme n'est plus un enfant. A côté de son goût plus ou moins marqué pour ce qui récréé, il sent naître et grandir en lui une préoccupation autrement grave ; celle de faire son chemin dans la vie, de devenir un artisan, un employé, un agriculteur accompli. Dans les villes, l'apprenti a généralement des cours spéciaux pour l'aider dans sa culture professionnelle ; il n'en est pas de même à la campagne, où les cours officiels constituent toute l'œuvre post-scolaire. C'est pour cette raison que le Département a fait donner dans divers centres ces leçons d'arboriculture dont les journaux politiques ont dit le plus grand bien. *Sullens, Gimel, Donneloye*, puis *Grandcour, Chardonne* et *Collombier s. Morges* ont été, ou sont encore, des lieux de ralliement pour les élèves des localités voisines. Et c'est devant soixante à soixante-dix jeunes auditeurs, venus avec les maîtres des cours, que M. le professeur Pénéveyre ou M. le directeur Daccord parlent des semis, de la greffe, de la transplantation et de la culture des arbres fruitiers. Chaque cours a une durée de six heures (trois séances de deux heures) ; quand il se termine, les jeunes gens demandent généralement une séance supplémentaire, que l'autorité a le regret de ne pouvoir accorder.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la réussite ni sur l'importance de cette innovation, puisque les autorités communales en ont déjà exprimé hautement leur satisfaction dans leurs communiqués à la presse quotidienne. Nous éprouvons un seul regret, d'ailleurs stérile, c'est que les circonstances n'aient pas permis d'étendre à tous les centres agricoles cette utile et si louable entreprise. Cela viendra, espérons-le. Nous sommes sûr qu'il en résultera le plus grand bien, pour nos cours d'abord, pour l'agriculture vaudoise ensuite, et enfin pour notre pays tout entier.

Et VISINAND.

PENSÉES

On ne fait son bonheur qu'en s'occupant de celui des autres.

BERNARDIN DE ST-PIERRE.

L'adversité qui abat les âmes faibles grandit les âmes fortes.

DE SÉGUR.

Instituteur bernois désire **placer** au printemps **dans famille** d'un collègue **garçon** de 15 ans pour fréquenter les écoles, en échange de jeune fille qui apprendrait l'allemand et suivrait également les écoles. Adresser offres à E. de Kœnel, instituteur à Faulensee près Spiez.

PENSION

Ancien instituteur recevrait en pension **une jeune fille** de douze à quinze ans qui désirerait apprendre la langue allemande. — Bonnes écoles. — Vie de famille et bons soins. — Cinq minutes en dehors de la ville. — Belle chambre. — Piano. — Jardin. Bonnes références. Prix modéré.

S'adresser à M. N. **Tschopp**, insp. des pauvres, **Liestal** (Bâle-Campagne).

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

10⁰

Escompte
au comptant
à MM. les Instituts
de la

S. P. V.

MAISON MODÈLE

VÊTEMENTS CIVILS

& UNIFORMES OFFICIERS

DRAPERIE POUR

COMPLETS

PARDESSUS toutes formes & tailles.

COSTUMES Sport & costumes enfants



MAIER
& CHAPUIS
Rue du Pont
LAUSANNE

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires

en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS

droits et à
queue

 TRÈS GRAND CHOIX ET
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FOETISCH FRÈRES
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LII^{me} ANNEE. — N^o 5

LAUSANNE — 5^e février 1916.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE REDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PREX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PREX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



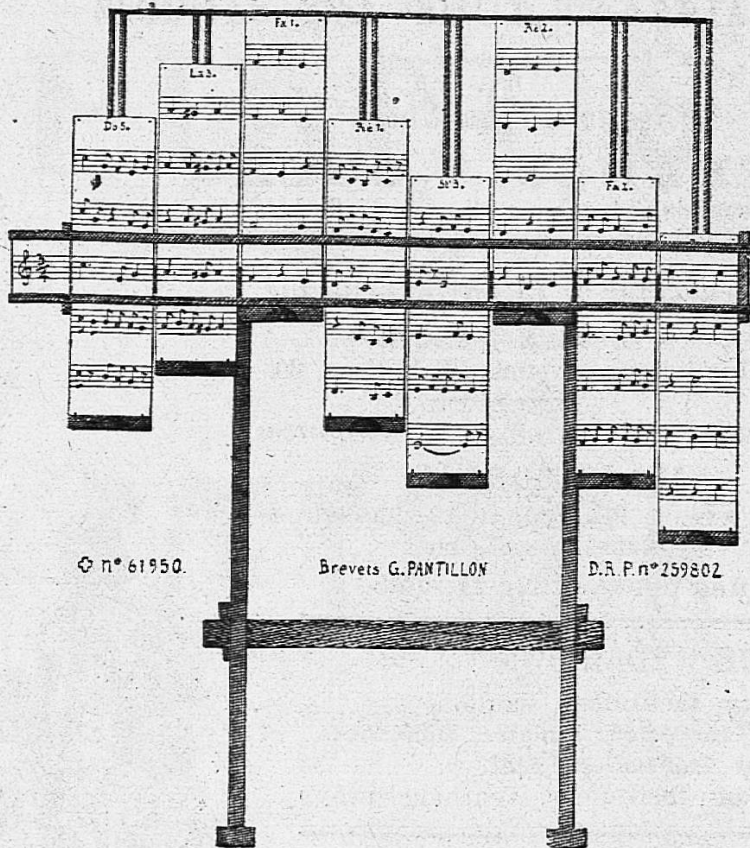
SOLFIATEUR

PANTILLON

Exposition BERNE 1914

MÉDAILLE D'ARGENT

La plus haute récompense attribuée
à l'enseignement musical.



Grand solfiateur (Modèles A. E. I.) pour les écoles.

Fr. 100.— 105.— 125.—

Petit solfiateur portatif (Modèles B. C. D. G. F.)

Fr. 3.50 4.— 4.40 5.80 4.40

La lecture à 1^{re} vue ne peut s'apprendre qu'en faisant des exercices de lecture à 1^{re} vue. — Pour surmonter chaque difficulté d'intonation et de rythme, il faut un grand nombre d'exercices de lecture à vue qu'aucun manuel ne peut contenir. Le Solfiateur Pantillon fournit des milliers d'exercices pour l'étude de chaque notion et, par conséquent, il simplifie considérablement l'étude du solfège.

Nouveauté : *G. Pantillon, Solfège pratique.* — Combinaison du solfiateur et du manuel de solfège. C'est l'ouvrage scolaire idéal parce qu'il est le meilleur marché et le plus riche en matériel d'étude.

Demandez le prix-courant à :

Foetisch, Frères S. A., Lausanne

ou à **Solfiateur Pantillon S. A., La Chaux-de-Fonds.**

Instituteur bernois désire **placer** au printemps **dans famille** d'un collègue **garçon** de 15 ans pour fréquenter les écoles, en échange de jeune fille qui apprendrait l'allemand et suivrait également les écoles. Adresser offres à E. de Kœnel, instituteur à Faulensee près Spiez.

P E N S I O N

Ancien instituteur recevrait en pension **une jeune fille** de douze à quinze ans qui désirerait apprendre la langue allemande. — Bonnes écoles. — Vie de famille et bons soins. — Cinq minutes en dehors de la ville. — Belle chambre. — Piano. — Jardin. Bonnes références. Prix modéré.

S'adresser à M. N. **Tschopp**, insp. des pauvres, **Liestal** (Bâle-Campagne).

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont point tenus à faire des contributions supplémentaires.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

La Société accorde pour l'année 1916 les mêmes dividendes que pour les 4 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schæchtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.

PHOTOGRAPHIE C^{HS} MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Portraits en tous formats. — Spécialité de poses d'enfants.

Groupes de familles et de sociétés.

Ouvert tous les jours et les dimanches.

Maison de confiance, fondée en 1890.

Téléphone

Ascenseur

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « L'EDUCATEUR ».

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne.

VIENT DE PARAITRE



PATRIE!



Sept discours prononcés par

M. Giuseppe MOTTA

Président de la Confédération suisse.

ÉDITION FRANÇAISE

1 brochure in-12 **Fr. 0.75**

1. Centenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération. — 2. Election à la Présidence de la Confédération. — 3. Anniversaire de la bataille de Morat. — 4. Anniversaire de la fondation de la Confédération 1^{er} août 1915. — 5. Centenaire de la Société helvétique des Sciences naturelles. — 6. Centenaire de Morgarten. — 7. Fondation de l'Association « Pro Ticino ».

A l'heure précise où notre pays traverse une grave crise morale qu'il serait puéril de vouloir cacher, il est bon d'écouter attentivement les paroles de concorde prononcées par celui qui était l'an dernier, le plus haut magistrat de la Suisse et qui souhaitait éloquemment à son pays « **un nouveau serment du Grütli** — un Grütli idéal, fondé sur la justice, sur la liberté des croyances et des opinions, sur le respect des langues et sur les aspirations ferventes à un progrès social... »

Comme on le sait, les discours de M. Motta ne sont pas des discours de cantine. Ce sont de beaux morceaux littéraires qui révèlent l'homme de haute culture, d'idéal élevé et de patriotisme ardent que l'on s'est plu à reconnaître dans cette sympathique personnalité.

La lecture de cette brochure d'actualité ne serait pas déplacée dans les écoles.